

Certificat de compétences en psychologie positive
Référentiel de compétences et de certification

Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Identifier les points de blocage individuels et collectifs de l'organisation grâce aux outils d'analyse spécifiques de la psychologie positive et à ses résultats de recherche, afin de définir un projet de transformation adapté à l'entreprise concernée et à ses objectifs.</p>	<p><u>Etude de cas</u> Un cas réel d'entreprise est soumis aux postulants.</p> <p>Ceux-ci identifient le problème posé, définissent un projet de changement et intègrent les apports de la psychologie positive dans la démarche d'accompagnement.</p> <p>Rendu écrit individuel sur différents aspects du cas traité et restitution orale devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rigueur et exhaustivité de l'analyse des points de blocage. • Maîtrise des concepts et outils de la psychologie positive. • Pertinence dans l'utilisation des outils de la psychologie positive. • Cohérence du projet de transformation proposé. • Qualité et précision du rapport écrit. • Qualité de la restitution orale et des réponses aux questions du jury.

<p>Mettre en œuvre au sein de l'entreprise des stratégies de psychologie positive centrées sur les émotions, les forces et la motivation, en vue d'accroître le bien-être et l'engagement au travail, l'efficacité personnelle et le développement des individus.</p>	<p><u>Analyse d'une situation tirée de l'expérience professionnelle du(de la) postulant(e) à la certification (coach, formateur ou manager)</u></p> <p>Rendu final individuel écrit sous la forme d'une note de synthèse appuyée par des références scientifiques (sciences cognitives, neurosciences et travaux de recherche en psychologie positive), soutenue devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rigueur de l'analyse. • Précision dans l'exposé de l'expérience analysée. • Pertinence des apports conceptuels et des références scientifiques. • Qualité de l'échange avec le jury (écoute, capacité de dialogue)
<p>Utiliser les pratiques de psychologie positive en contexte de formation afin de renforcer l'efficacité pédagogique et les caractéristiques sociales et émotionnelles des résultats d'apprentissage.</p>	<p><u>Reprise de l'étude de cas</u></p> <p>Les postulants proposent un modèle de management et un schéma général de politique RH en intégrant les apports scientifiques de la psychologie positive.</p> <p>Rendu écrit individuel et restitution orale devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des concepts et outils de la psychologie positive. • Cohérence du modèle de management proposé avec les apports de la psychologie positive. • Cohérence de la politique RH proposée au regard des objectifs de l'entreprise • Qualité et précision du rapport écrit. • Qualité de la restitution orale et des réponses aux questions du jury.
<p>Concevoir des modèles de management d'entreprise et de leadership fondés sur les concepts de la psychologie positive, en vue d'accroître la performance des leaders et l'adhésion de leurs équipes.</p>	<p>Développer une approche de la gestion des ressources humaines intégrant les concepts et outils de la psychologie positive, afin de faciliter les recrutements et la fidélisation de ses collaborateurs.</p>	